



Au premier étage d'un bâtiment de bureaux totalement rénové en 2022, une surface de bureaux d'un total de 102,57 m<sup>2</sup> composé d'une première pièce de 39,41 m<sup>2</sup> et d'une deuxième de 63,16 m<sup>2</sup>, divisible à partir de 40m<sup>2</sup> et bénéficiant d'un accès à la Cafeteria au RDC.

les charges sont incluses dans le montant du loyer et comprennent: - le chauffage - l'électricité - la climatisation - l'eau - la taxe foncière

102.57 :